

Procès-verbal de la séance du conseil municipal extraordinaire

Le conseil municipal s'est réuni à la mairie le lundi 11 décembre 2023 de 18h15 à 18h33.

Etaient présents : CARTIER Sylvestre, DEFORGE Marc, DÉsirANT Françoise, FRAPART Yves, GUICHON Julie, LABARRE Alexis, MAURY Édith, MEXIQUE Bruno, PERRIN Céline, et STEPHAN Murielle.

Absente excusée : MEXIQUE Béatrice ayant donné procuration à MEXIQUE Bruno

Secrétaire de séance : DÉsirANT Françoise

1 spectatrice

Séance enregistrée avec l'accord de tous les conseillers.

Plan de servitudes aéronautiques de dégagement aéronautiques PSA

Monsieur le Maire informe les membres du conseil municipal que le projet de plan de servitudes aéronautiques de l'aérodrome est officiellement ouvert à concertation. Une copie de ce projet a été envoyé par la Préfecture à toutes les communes et EPCI impactés par ce projet. Il est demandé à chacune des parties concernées une délibération du conseil municipal faisant part de leur avis sur ce projet dans un délai de 2 mois afin que l'enquête publique soit enfin lancée. Monsieur le Maire rajoute que l'absence de réponse de délai vaudra avis favorable sur ce dossier. Monsieur le Maire souhaite intervenir auprès de certaines communes afin de pouvoir réduire le délai permettant un début de l'enquête publique plus tôt. Monsieur le Maire informe également les élus qu'il a contacté Monsieur Histe, chargé d'EDF Renouvelables, afin qu'il demande une prolongation du permis de construire du parc photovoltaïque déposé en 2020 dont la période de validité expire le 18 décembre 2023. Madame Stephan rajoute qu'il y a possibilité de renouveler le permis de construire 2 fois 1 an. Monsieur Frapart rajoute qu'il devra faire retirer la piste déclassée au niveau du plan de sécurité au sol de la Préfecture.

Après délibération, le conseil municipal émet, à l'unanimité, un avis favorable sur le plan de servitudes aéronautiques de l'aérodrome Châlons-Écury-sur-Coole.